

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, tous ceux qui veulent connaître les faits afin de savoir à quoi s'en tenir n'ont évidemment qu'à suivre le déroulement des négociations. Si le député s'inquiète du déploiement d'armes dans l'espace, tout comme nous et comme le secrétaire d'État américain et M. Gromyko, il saura que cette question figure déjà à l'ordre du jour des pourparlers de Genève.

* * *

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LE FUSIONNEMENT DES SYSTÈMES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement soutient qu'il n'y a aucun rapport entre l'Initiative de défense stratégique et le Système d'alerte du Nord. Comment se fait-il alors que l'aviation des États-Unis et le NORAD fusionnent leurs systèmes d'alerte spatiale, aérienne et par missiles sous un nouveau commandement de l'espace du NORAD à Cheyenne, au Colorado?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ces dispositions ont été prises depuis un certain temps déjà, bien avant qu'il ne soit question de l'Initiative de défense stratégique.

LE SYSTÈME D'ALERTE DU NORD—L'EXAMEN PAR UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, le seul moyen de tirer cette affaire au clair n'est pas de mitrailler le gouvernement de nos questions, mais bien de faire comme nous l'a recommandé il y a cinq ans l'ancien premier ministre, c'est-à-dire d'étoffer les comités de la Chambre, à l'instar de ceux des États-Unis. Chez nos voisins du Sud, tout traité étranger doit être ratifié par le Sénat américain.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il demander au premier ministre si le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale sera saisi de tous les comptes rendus textuels des négociations concernant la modernisation du Système d'alerte du Nord et du résultat de ces pourparlers afin que, en notre qualité de représentants du peuple, nous sachions exactement quelle est la situation et que les Canadiens eux-mêmes sachent à quoi s'en tenir, et qu'on leur évite toute participation future à la guerre des étoiles?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est parfaitement clair jusqu'à présent que notre gouvernement a pris l'habitude de présenter les faits aux comités parlementaires. Pendant des années, le gouvernement libéral a refusé tout débat public au sujet des négociations concernant le Système d'alerte du Nord. Notre gouvernement a pris l'initiative de soumettre à l'examen

Questions orales

public d'un comité permanent le système en question. Il a également consenti à accepter le rapport unanime d'un comité permanent de la Chambre de façon à pouvoir revoir les accords du NORAD un an avant la reconduction du traité. Nous avons pris cette décision de notre propre initiative, contrairement à l'ancien gouvernement libéral, qui tenait le Parlement à distance.

Le député a parlé de la réforme en cours sous la direction de l'éminent député de Saint-Jean-Est, de concert avec le député de Winnipeg-Birds Hill et d'autres membres du comité. On nous proposera d'autres réformes bientôt. Nous espérons en tout cas de ce côté-ci que, en proposant des réformes adaptées à ce Parlement même, nous ne devrions pas suivre aveuglément l'exemple des États-Unis. Nous ferions mieux de prendre nos propres initiatives au lieu d'imiter aveuglément les Américains, comme le souhaite le NPD.

Des voix: Bravo!

* * *

CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES PARCS ET DES RESSOURCES RENOUVELABLES DE LA SASKATCHEWAN

M. le Président: Permettez-moi d'interrompre les délibérations pour signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable Colin Maxwell, ministre des Parcs et des Ressources renouvelables de la Saskatchewan.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

LE COÛT DES EFFECTIFS CANADIENS ADDITIONNELS

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures doivent savoir que nous leur avons demandé de comparaître devant le comité cette semaine. Malgré la réponse que m'a donnée la semaine dernière le ministre de la Défense nationale, il ne va pas comparaître. Il a répondu par l'affirmative la semaine dernière à la demande du comité directeur.

Hier, le ministre a déclaré qu'environ 1,200 hommes de troupes canadiens vont être affectés en Europe pour se joindre à la Quatrième brigade mécanisée basée à Lahr, en Allemagne de l'Ouest. Malheureusement, le ministre a décidé de ne pas faire de déclaration à la Chambre, refusant aux députés la possibilité de tirer certaines choses au clair. Je tiens à demander au ministre si les 50 millions de dollars visant à financer ce programme en 1985-1986 figurent déjà dans le budget des dépenses de la Défense ou s'il s'agit de nouveaux crédits? D'où seront mutés les 1,200 militaires? Faudra-t-il à cette fin acheter de nouveaux tanks Léopard et d'autre matériel de soutien?